

L'ÉNERGIE

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question concernant le message adressé à Washington par le gouvernement du Canada quant aux négociations sur l'énergie. Ce message a-t-il été adressé aux États-Unis après la fixation d'une date précise pour la reprise de cette négociation? Ce message impliquait-il un ajournement, alors qu'une date avait déjà été fixée pour la renouveau en question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Il n'y a pas eu de message du genre évoqué par le chef de l'opposition. Il n'y a pas eu de conversations. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit il y a quelques instants, à savoir que la négociation ajournée le printemps dernier doit reprendre à l'automne et que nous n'avons pas encore fixé de date à ce sujet.

L'hon. M. Stanfield: Le message dont a fait état le porte-parole de l'ambassade du Canada à Washington a-t-il été fait en réponse à une requête américaine quant à la fixation d'une date précise pour la reprise des discussions relatives à l'énergie?

Le très hon. M. Trudeau: Je crois que oui. Je devrai vérifier. Mais je crois que les États-Unis nous ont demandé quand nous reprendrions les discussions interrompues le printemps dernier; nous leur avons répondu que, n'ayant pas eu le temps de nous occuper de la question, nous ne pouvions fixer de date pour l'instant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LES MESURES ENVISAGÉES
PAR LE GOUVERNEMENT—LE RAPPORT DU MINISTÈRE
DU REVENU NATIONAL

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au premier ministre. Elle a trait au discours du ministre de l'Industrie et du Commerce à Houston, au Texas. Il a donné à son auditoire l'assurance que le gouvernement canadien, qui étudie actuellement le rapport sur la mainmise étrangère préparé par le ministre du Revenu national, ne sévira pas contre les étrangers lorsqu'il prendra une décision finale. Je demande ceci au premier ministre: sont-ce là les vues du gouvernement? A-t-il pris une décision finale? Et si oui, est-ce vrai qu'elle ne se traduira pas par une politique d'une grande portée, destinée à enrayer l'emprise étrangère grandissante sur l'économie canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député du NPD parle d'abord de sévir, puis interprète cela comme un changement important. Si c'est ce qu'il entend par sévir, alors je suis sûr que même son parti veut sévir contre la mainmise américaine. Ce n'est pas ce que le ministre a dit. Dire qu'on ne sévira pas, ce qui aurait l'appui de tous, j'en suis sûr, ce n'est pas dire que certaines mesures ne s'imposent pas pour assurer un meilleur contrôle de notre milieu et de notre économie.

M. Douglas: Afin de permettre aux députés, et au pays en général de juger de la politique gouvernementale sur la propriété étrangère lorsqu'on la présentera, le premier

[L'hon. M. Marchand.]

ministre serait-il disposé à rendre public maintenant ou plus tard le rapport intégral sur la propriété étrangère soumis au cabinet par le ministre du Revenu national?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, s'il s'agit d'un document du cabinet, la réponse, évidemment, est négative. Nous ne le rendrons pas public, car nous ne rendons jamais publics les documents du cabinet.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LE PERSONNEL DU CONSEIL PRIVÉ ET DU BUREAU DU
PREMIER MINISTRE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A la lumière de la hausse du chômage au Canada que suscitent la crainte et la frustration des industriels canadiens face à la réforme fiscale, à la loi sur la concurrence et à la Corporation de développement du Canada, qui est...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député doit poser sa question et non faire un discours.

M. Crouse: Merci, monsieur l'Orateur. Ces facteurs causent des mises à pied massives et je demanderais au premier ministre s'il a l'intention, comme l'industrie, de se serrer la ceinture en libérant une partie du personnel excédentaire du bureau du Conseil privé et de son propre cabinet qui a été porté à 288 personnes au cours de la dernière année, soit une hausse du tiers.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Cape Breton-The Sydneys a la parole.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA FERMETURE DE CONSERVERIES DE POISSON À
CANSO ET MULGRAVE (N.-É.)—LE CAS DES OUVRIERS MIS
À PIED

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Le 22 septembre, je demandais au ministre quelles mesures son ministère avait prises pour pallier le grave problème du licenciement de 800 travailleurs maintenant en chômage à la suite de la fermeture d'installations de traitement du poisson à Canso et Mulgrave. Le ministre avait alors répondu que s'il avait eu une heure d'avis, il aurait été en mesure de faire un rapport complet, selon son expression, et il avait ajouté qu'il s'exécuterait le lendemain 23 septembre. Comme 12 jours se sont écoulés depuis, le ministre peut-il maintenant nous renseigner là-dessus?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse nous a informés qu'il faisait une étude très poussée de ce cas. Nous suivons de près les pourparlers entre les dirigeants de l'entreprise et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et si nous pouvons aider à un certain moment, nous en serons informés et je serai heureux de participer au relèvement de cette entreprise-là.